



## Ecologie de marché : les requins font recette

Comment faire du business avec les grands prédateurs? Quelques requinologues et l'association Longitude 181 nous montrent la voie.

"Pourquoi n'y avait-on pas pensé avant ?" se demande François Sarano, sur le site de son association "Longitude 181, la voix de l'océan". Oui, on se demande bien pourquoi. Parce que à défaut d'être géniale, l'idée pourrait peut-être rapporter gros, mais uniquement pour les plus malins, quelques initiés. Avec ses copains "requinologues" Bernard Seret et Steven Surina, tous trois ont présenté au salon de la plongée, en janvier dernier, une "Charte de l'écotourisme requins responsables". Pour ce genre de création, l'essentiel c'est d'être les premiers. Non, la charte ne demande pas aux requins d'être responsables, mais aux humains de les respecter, de les traiter gentiment. Fort heureusement, la conférence tenue à cette occasion par Bernard Seret et Steven Surina avec le soutien de Longitude 181 ne disparaîtra pas dans l'oubli. Son Power Point est diffusé sur Youtube et tout le monde peut la visionner. Certes, elle est muette, mais personne ne vous empêche de la lire à haute voix en y mettant le ton. Et qu'y apprend-on ? Que parmi les cinquante choses à faire avant de mourir, il faut plonger avec les requins. C'est bon pour le moral, les spécialistes s'accordent sur ce point. Autre avantage : cet exercice est un véritable marché. Malheureusement, les Réunionnais passent à côté, l'île ne figure pas dans les 83 sites répertoriés. Car le marché pèse 15 millions de plongeurs à l'échelle planétaire et ses 376 opérateurs qui cumulent plus de 250 000 plongées par an chez les requins. Qui dit marché dit service à payer. L'industrie du requin avec nourrissage des tigres rapporterait, selon les requinologues, 150 à 300 \$ par plongée aux Bahamas et générerait 18 millions \$ par an à Palau, soit 8% de son PIB... C'est du luxe, la pêche rapporte 1000 fois moins selon les mêmes requinologues... Or, ce genre de touriste aime le grand frisson et parmi les espèces les plus cotées, les "big one", figurent le grand blanc, le tigre et le bouledogue... Ces espèces "écotouristiques" deviennent alors "patrimoniales", autrement dit des biens communs qu'un groupe peut s'approprier. A quoi sert la charte ? A mettre un peu d'ordre dans tout ça. Le contrôle de ses initiateurs s'impose, les "normes" peuvent là aussi rapporter. Figure dans la charte toute une liste de "bonnes pratiques" de la part des opérateurs de plongée qui devront certainement se faire labelliser (et passer à la caisse), des animateurs (même punition) et des écotouristes en plongée. Point important pour la sécurité de tous : "l'opérateur s'assurera qu'aucune autre activité (pêche, chasse sous-marine, baignade etc...) n'a lieu sur le site"... Il faut aussi prévoir une embarcation permettant une sortie rapide de l'eau, une équipe de soutien en surface sur un canot pneumatique prompt à intervenir ou à repêcher les plongeurs (...) "le ou les guides étant les derniers à sortir de l'eau" ! Rendons grâce à nos trois requinologues: ils ont parfaitement compris ce qu'est "le développement durable" adopté par les Etats lors de la conférence de Rio en 1992 et l'économie verte, également à Rio, vingt ans plus tard. Il ne s'agit pas de conserver la nature pour la préserver, mais pour l'accaparer et en tirer le maximum de profit, quitte à virer les populations qui avaient su la préserver ou qui en tiraient des ressources vitales. Et ils ne sont pas les seuls à mettre une valeur monétaire fictive aux requins. En 2009, les écologistes conservacionnistes qui participaient au congrès de la Wild Foundation à Mexico, ont adopté, dans leur 27ème résolution, l'interdiction mondiale de la capture des requins. Pourquoi? Parce que le requin, au sommet de la chaîne alimentaire contribue à la destruction des petits poissons qui mangent le phytoplancton. Or, ce dernier, en absorbant d'énormes quantités de carbone, entre dans le marché carbone, le marché financier du climat...